



Nîmes, le 24 octobre 2012

à l'attention des représentants des SN dans le Gard

Bonjour,

Voici le bulletin de vote utilisable pour les adhérents de la FSU du Gard, dans le cadre des élections internes qui se dérouleront du 8 au 29 novembre 2012.

1) Conditions pour être électeur-trice :

- être syndiqué-e et à jour de sa cotisation 2011-2012, sauf si l'intéressé-e a fait connaître sa démission avant la date du scrutin.
- ou bien être un-e nouvel-le adhérent-e et avoir acquitté sa cotisation 2012-2013 au moment du vote.

Voici les modalités de vote retenues par votre syndicat, selon les informations portées à ce jour à notre connaissance :

2) Le SNES, le SNUIPP, le SNEP, le SNESUP, le SNPES-PJJ et le SNUITAM organisent le vote au niveau de leur section locale (section départementale, ou d'établissement selon le syndicat)

Vous voudrez bien utiliser le bulletin de vote ci-joint qui présente le vote d'orientation fédérale départementale pour le renouvellement du CDFD FSU30.

Après le dépouillement dans vos sections (et éventuellement collecte au niveau départemental), nous vous prions de nous **transmettre le résultat du vote d'orientation départementale sous forme d'un fichier à fsu30@fsu.fr au plus tard le mardi 4 décembre 2012..** (Le résultat des deux premiers votes doit quant à lui être transmis à votre section nationale)

3) Le SNUACTE et le SNU Préfecture (SNUCLIAS) sont invités à **voter par correspondance en renvoyant le bulletin complet ci-joint.** (décision rendue possible par vos sections nationales).

VOTE PAR CORRESPONDANCE : glisser le bulletin dans une petite enveloppe, **NE RIEN ÉCRIRE** sur la petite enveloppe (elle sera fournie dans le POUR 30 qui va vous parvenir).

Expédier le tout dans une enveloppe plus grande libellée à FSU du Gard, 26b rue Becdelièvre, 30900 Nîmes avant le mercredi 5 décembre 2012. (L'enveloppe affranchie doit être signée AU RECTO par le votant qui indique son nom et son syndicat)

Dépouillement le mercredi 5 décembre 2012 auquel les représentants de ces deux syndicats ainsi que de la section retraités SNES et des tendances sont naturellement conviés.

Nous ferons remonter ensuite les résultats des deux premiers votes aux sections nationales.

La section retraité du SNES Gard vote de la même façon que ces deux syndicats (VOTE par correspondance au siège, 26b rue Becdelièvre) et dépouillement le mercredi 5 décembre à 18h. Pour la section retraité SNEP, nous n'avons pas reçu la consigne.

4) Le SNASUB, le SNETAP, le SNE, le SNICS, le SNPI, le SNUAS-FP, le SNUEP, le SNU TEFI, préfèrent collecter et dépouiller au niveau national les deux premiers votes, concernant l'orientation fédérale nationale et le rapport d'activité national.
Un bulletin de vote concernant ces deux votes doit parvenir à chaque adhérent par l'intermédiaire du journal national de ces syndicats et doit être retourner par correspondance ou collecté sur site.

Pour participer tout de même au vote départemental, nous vous invitons à indiquer à vos adhérents d'utiliser le bulletin de vote ci-joint (qu'il recevront également dans le POUR 30 avec une petite enveloppe) et de le retourner glissé dans la petite enveloppe.

NE SE PRONONCER QUE POUR LE VOTE n°3 DANS CE CAS, puisque vous aurez voté par ailleurs par correspondance, avec un autre bulletin de vote, pour les votes n°1 et n°2.

Le tout transmis dans une enveloppe plus grande libellée à FSU du Gard, 26b rue Becdelièvre, 30900 Nîmes avant le mercredi 5 décembre 2012. (L'enveloppe affranchie doit être signée AU RECTO par le votant qui indique son nom et son syndicat)

Nous dépouillerons également ces bulletins le mercredi 5 décembre 2012 à 18H, aussi les représentants de ces six syndicats sont invités à participer au dépouillement.

COMPTANT SUR VOTRE PARTICIPATION LA PLUS LARGE,

CORDIALEMENT

*POUR LA FSU du GARD
EMMANUEL BOIS*